

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 31 Mars 2017

**OBJET :** Adhésions et cotisations du Département à divers organismes culturels

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver au titre de 2017 l'adhésion du Département des Bouches-du-Rhône et le versement des cotisations correspondantes aux organismes suivants :

- pour l'Unité de Direction :
  - à l'association Vœux d'artistes PACA 30 €
  - à l'association Culture et Départements 500 €
- pour le Museon Arlaten :
  - à la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société : 225 €
  - au Groupement d'intérêt scientifique intitulé « Apparences, Corps et Sociétés » dit GIS-ACORSO : 250 €
- pour le Musée départemental Arles Antique :
  - à l'ICOM - Conseil International des Musées : 571 €
  - à l'ICOMOS - Conseil International des Monuments et des Sites : 330 €
  - à l'association des Musées Maritimes de Méditerranée : 50 €
  - à l'association Bouches-du-Rhône Tourisme (pour l'opération Pass My Provence) dont l'adhésion ne comporte pas d'incidence financière,
  - à l'association Cap sur le Rhône : 1 500 €
  - à l'Association CPIE : 40 €
- pour la Bibliothèque départementale :
  - au réseau Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques CAREL : 50€
  - au Club des Utilisateurs Orphée CUTO : 200€

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention jointe au rapport avec l'association Cap sur le Rhône.

La dépense globale, soit 3 746 €, sera prélevée sur le chapitre 011 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTÉ**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**